



Vide Grenier

Samedi 16 novembre 2019 de 9h00 à 18h00
Salle de Verdun à St-Quentin

Bulletin d'inscription du vide grenier De l'Association Fabien-CAMUS

REGLEMENT :

Le vide grenier est réservé uniquement aux particuliers.

La vente d'armes de toutes catégories, d'animaux, de contrefaçons (l'organisateur en prévendra les autorités compétentes), de jeux de hasard ainsi que les produits alimentaires sont interdits.

Il ne sera autorisé que la vente d'objets personnels et usagés (articles L320-2 du code du commerce)

L'association Fabien-CAMUS se réserve l'exclusivité de la vente de produits alimentaires.

La participation au vide grenier se fait uniquement **par réservation et par correspondance.**

Les emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles et par validation du paiement. Un email ou SMS vous sera envoyé pour la confirmation de cette réservation.

Après confirmation de votre réservation, il n'y aura aucun remboursement.

L'arrivée et l'installation des vendeurs se font entre 8h00 et 09h00, après cette heure l'organisateur se réserve le droit de revendre les places disponibles.

Les vendeurs doivent quitter leur emplacement pour 18h30 en laissant celui-ci propre.

RESERVATION ET PAIEMENT à envoyer à : Association fabien-CAMUS 11 Rue Gabriel Voisin 02100 Saint-Quentin.

Vide Grenier du Samedi 16 novembre 2019 de 8h00 18h30 : Demande de réservation

Nom : Prénom :

Adresse : CP : Ville :

Tél : E-mail :

Pièce d'identité N° : Délivrée le :

Par :

Nombre de tables (≈ 2m20) : x 4,00 € =

Accepte le règlement et déclare sur l'honneur ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code Pénal)

Fait à : Le : Signature :

Une demande de réservation comprend :

1/ le coupon demande de réservation rempli et signé.

2/ le paiement par chèque à l'ordre « Association Fabien-CAMUS ».

3/ **Copie de la pièce d'identité.**

Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte